

Politiques d'intégration et enjeux de coopération à l'échelle mondiale

La mondialisation est génératrice de tensions, face auxquelles sont mises en œuvre des dynamiques de coopération et de régulation à différentes échelles.

La mondialisation conduit à la fois à une interdépendance des territoires et à leur mise en concurrence à l'échelle internationale. Cette dynamique s'illustre par la nouvelle division internationale du travail, la NDIT. Les économies se spécialisent dans des domaines particuliers où les pays peuvent faire jouer leurs avantages comparatifs. Ainsi, les pays développés à économie tertiariée apparaissent comme les lieux de l'innovation. D'autres pays se spécialisent dans la production à moindre coût des pièces détachées, comme la Chine, ou bien encore dans la production de matières premières.

Ces logiques de spécialisation entraînent des inégalités génératrices de tensions. En effet, les plus grands profits reviennent aux pays développés grâce à la valeur ajoutée de leurs produits. Cela dit, dans ces mêmes pays, des régions d'industrie ancienne ne peuvent rivaliser avec la concurrence des pays émergents et en développement. Sans impulsion politique forte, les délocalisations se multiplient, ce qui conduit à une forte hausse du taux de chômage. Des institutions internationales se sont donc formées pour assurer des règles communes afin d'apaiser les tensions.

Depuis 1995, l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, succède à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le Gatt, signé en 1947. Elle est chargée de réguler la libéralisation des échanges. Certaines organisations informelles comme le G7 ou le G20 réunissent les grands acteurs de la mondialisation pour qu'ils coordonnent leur politique. Cela dit, devant la difficulté d'établir des règles à l'échelle planétaire, l'échelle régionale a souvent été retenue. La décennie 1990 apparaît comme riche en expérimentations : en 1992 sont signés le traité de Maastricht qui institue l'Union européenne mais aussi l'Accord de libre-échange nord-américain, l'Aléna. Ce dernier entre en vigueur en 1994, l'année de la création du Mercosur, communauté économique de cinq pays d'Amérique du Sud.

Lieux de négociations, ces organisations régionales sont aussi des lieux de tensions et ont des succès relatifs. Par exemple, l'Aléna n'a pu résister au renouveau d'une vision isolationniste américaine incarnée par Donald Trump, préférant aux grandes organisations multilatérales le dialogue bilatéral.

Enfin, la mondialisation actuelle génère des critiques : les néolibéraux dénoncent les obstacles qui l'entravent, tandis que les altermondialistes en critiquent les excès.